

INFORMATIONS ET CALENDRIER 2019 SUR LE CURSUS DE LA QUALIFICATION BIPLACE PARAPENTE

PRÉREQUIS : 18 ans révolus, brevet de pilote confirmé, PSC1 (ou attestation formation 1^{er} secours)

Parrainage

Validation par un moniteur de l'ERF (équipe régionale de formation) uniquement selon une grille type.

Entrée en formation.

ou

Préformation 2 jours

Proposée **obligatoirement au moins une fois par an par chaque ligue qui met en œuvre un cursus de formation biplace.**

Biplace en pente-école uniquement

Admis : entrée en formation

Ouverture du **livret de formation** par la ligue, tous cursus.
Constitution du dossier auprès de la ligue, à la charge du candidat.
Contenu du livret :

- Identification des acteurs (stagiaires, formateurs, ligue)
- Cursus de formation choisi par le candidat
- Dates et validation des étapes de la formation
- Convention (ligue-tuteur-stagiaire) pour la formation sous tutorat
- Carnet de vols

Durée du livret 24 mois, portée nationale.

FORMATION

Formation modulaire	Formation compactée	Formation sous tutorat
<ul style="list-style-type: none"> - Organisation ligue ; - Durée 3 x 2 jours ; - Vols entre stagiaires ; selon le niveau atteint, possibilité de voler avec passagers proposés par les formateurs. 	<ul style="list-style-type: none"> - Organisation ligue ; - Durée 6 jours ; - Vols entre stagiaires ; selon le niveau atteint, possibilité de voler avec passagers proposés par les formateurs. <p><i>Possibilité d'obtenir exceptionnellement une partie ou la totalité de la QBi en contrôle continu pour les stagiaires qui ont le niveau</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Le tuteur est un membre de l'équipe régionale de formation (ERF), présent sur tous les temps de formation ; - Il est signataire d'une convention de formation sous tutorat (Ligue-tuteur-stagiaire) ; - La convention doit être finalisée et envoyée à la ligue avant le 1^{er} jour de formation ; - Le tuteur est accompagné d'un 2^{ème} encadrant de son choix sur tous les temps qui le nécessitent. Ce 2^{ème} encadrant n'est pas obligatoirement membre de l'ERF ; - Durée : 6 jours à minima, consécutifs ou non ; - Contenu identique aux autres cursus ; - 1 ou 2 stagiaires max en séance en même temps ; - Vols entre stagiaires ; selon le niveau atteint, et en cas de stagiaire seul en formation, possibilité de voler avec passagers proposés par le tuteur.

Formations modulaire ou compactée non validée = retour en formation

Formation validée = statut d'aspirant biplaceur. Jusqu'à l'examen, l'aspirant biplaceur pratique le biplace avec un passager possédant à minima le brevet de pilote initial et licencié "pratiquant" à la FFVL.

RC biplace obligatoire dès l'obtention du statut d'aspirant-biplaceur

Modalités et contenus de chaque étape, fixés par le fascicule et le cahier des charges spécifique Biplace

CERTIFICATION - Durée 2 jours

La certification comprend une évaluation théorique et pratique.

Elle est organisée au moins une fois par an dans la ligue qui met en œuvre un cursus de formation biplace.

Résultats à l'examen final

OUI

NON

Validation de la qualification biplace parapente

Retour en mise en situation sous statut d'aspirant biplaceur jusqu'au prochain examen final



Calendrier 2019 / Qualification Biplace Parapente

**Pour tous renseignements sur les formations régionales
 merci de prendre directement contact avec le RRF habilité**

Préformation

Lieu	Dates	Ligue organisatrice
À définir	9/10 mars	PIDF
Poupet	30/31 mars	BFC
Céret	6/7 avril	OCCITANIE
St leu	6/7 avril	RÉUNION
St Andrée	6/7 avril	PACA
Arbas	6/7 avril	OCCITANIE
St Briec	6/7 avril	BRETAGNE
Millau	13/14 avril (Report 20-21 avril)	OCCITANIE
St Pierre de Chartreuse	13/14 avril	AURA
Talloires	20/21 avril	AURA
Normandie	20/22 avril	NORMANDIE
Markstein	22/23 avril	GRAND EST
Bord de Mer et Treuil	3/4 mai	PAYS DE LOIRE
Banon	18/19 mai	PACA
Barèges	18/19 mai	OCCITANIE
Accous	1/2 juin	NOUVELLE AQUITAINE
Aurel	1/2 juin	AURA
À définir	Entre le 18 mai et le 16 juin	NOUVELLE CALEDONIE
Gérardmer	6/7 juillet	GRAND EST
Ancelle	7/8 Septembre	PACA
Samoëns	14/15 sept	AURA
À définir	Uniquement sous tutorat	CORSE

Formation compactée / modulaire

Lieu	Dates	Ligue organisatrice
St Brieuc	8 au 12 avril	BRETAGNE
Poupet	13 au 18 avril	BFC
<i>À définir</i>	20 au 25 avril	PACA
Markstein	24 au 28 avril	GRAND EST
St Leu	3 we du 20 avril au 19 mai	RÉUNION
Céret	27 avril au 2 mai	OCCITANIE
Millau	4 au 9 mai (Report 1j possible le 10 mai)	OCCITANIE
Sites 44-35 Bord De Mer et Treuil	6 au 12 mai	PAYS DE LOIRE
Annecy	20 au 25 mai	AURA
Accous	3 au 8 juin	NOUVELLE AQUITAINE
Clécy St Omer	3 au 10 juin	NORMANDIE
Lans En Vercors	10 au 15 juin	AURA
Vallouise	10 au 15 juin	PACA
Normandie	17 au 22 juin	PIDF
Arbas	17 au 22 juin (Report 1j possible le 23 juin)	OCCITANIE
Puy de Dôme	juin (à définir)	AURA
Barèges	1 au 6 juillet	OCCITANIE
<i>À définir</i>	Entre le 18 mai et le 16 juin	NOUVELLE CALÉDONIE
Gérardmer	8 au 13 juillet	GRAND EST
Bourg St Maurice	8 au 13 juillet	AURA
Mieussy	21 au 26 juillet	AURA
Barcelonnette	23 au 28 septembre	PACA
St Hilaire Du Touvet	14 au 19 octobre	AURA


 INFORMATIONS ET CALENDRIER 2019 SUR LE CURSUS
 DE LA QUALIFICATION BIPLACE PARAPENTE

Examens finaux

Lieu	Dates	Ligue organisatrice
Cuges les Pins	23/24 mars	PACA
Poupet	20/21 avril	BFC
St hilaire du Touvet	20/21 avril	AURA
Poupet	22/23 avril	BFC
Annecy	8/9 juin	AURA
Signes	18/19 mai	PACA
<i>À définir</i>	12 juin Report 14 juillet	NOUVELLE CALÉDONIE
Markstein	24/25 août	GRAND-EST
Normandie	30/08 / 01/09	NORMANDIE
Sites 44-35 Bord de Mer et Treuil	5 septembre	PAYS DE LOIRE
Lans	2 / 3 septembre	AURA
Barèges	7/8 septembre	OCCITANIE
St Brieuc	7/8 septembre	BRETAGNE
Bourg st Maurice	14/15 septembre	AURA
Millau	21/22 septembre	OCCITANIE
<i>À définir</i>	27/28 septembre	CORSE
Céret (66)	28/29 septembre	OCCITANIE
Accous	5/6 octobre	NOUVELLE AQUITAINE
St leu	5 octobre	RÉUNION
Arbas	À définir	OCCITANIE
<i>À définir</i>	septembre ou octobre	PIDF
St Andrée	5/6 octobre	PACA
Allevard	26/27 octobre	AURA
Gourdon	2/3 novembre	PACA